



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 065-216502260-20260706-2026051-DE



Séance du 6 juillet 2026 à 18h

2026/051

Présents : VINCENT Gisèle, MARQUEZ Stéphanie, DUHAMEL Michel, CAZABAN Laetitia, ABADIE Sébastien, DE LUYCKER Diane, MADELAINE Jean-Christophe, ALMENDRO Serge, TRÉBUCQ Sandrine, ARRIZABALAGA Alexandre, MARTY-MAHE Ingrid, CASTERA Yves, POUBLAN Jean-Damien, BORDAT Elisabeth, LHOSSEIN Bernard, ÉCORCHON Caroline, BOUHABEN Laurent.

Absents : SOULÉ-PÉRÉ Philippe (donne procuration à Yves CASTERA), TOSON Régine (donne procuration à Gisèle VINCENT), VERDIÉ Marie (donne procuration à Stéphanie MARQUEZ), ESPOUEY Jérôme (donne procuration à Jean-Damien POUBLAN), BOURDEAU Christine (donne procuration à Elisabeth BORDAT), GUIRAUD Nathalie (donne procuration à Sébastien ABADIE).

Elue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

**CREATION D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE
IBOS LE POUHEY 2030**

M. DUHAMEL Michel, Maire adjoint, explique à l'assemblée délibérante qu'en dehors des commissions communales, le conseil municipal peut consulter d'autres structures.

L'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de créer une ou plusieurs commissions extra-municipales sur tout sujet d'intérêt communal.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe la composition de ces commissions extra-communales pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Ces commissions sont présidées et animées par un adjoint ou un conseiller et elles s'adjoignent des personnalités compétentes dans chacun des domaines concernés.

Aucune décision ne sera prise lors de ces commissions, elles sont un outil de travail pour l'équipe municipale et permettront de faire participer la population à la réflexion sur les prises de décisions.

M. DUHAMEL Michel, Maire adjoint, propose de créer une commission extra-municipale « IBOS LE POUHEY 2030 » et propose aux membres du Conseil Municipal la liste de candidats suivante :

Michel DUHAMEL (Vice-Président de la commission)
Yves CASTERA
Sandrine TREBUCQ
Bernard LHOSSEIN
Jacqueline FAVRE
Sylvie ALBA
Renée DUCCELLIS
Patrick JACQUES
Jean-Louis ROQUEFEUIL
Danielle CELERIER
Maher BAILI

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la désignation et la création de la commission extra-municipale « IBOS LE POUHEY 2030 ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU soit par courrier, soit par l'application www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire de séance

Diane DE LUYCKER

Le Maire,

Gisèle VINCENT

